



Accessoires

Le seau d'incendie permet de compléter l'équipement d'un RIA, et celui d'une réserve de sable installée dans les parcs de stationnement conformément à leur réglementation (art. 96 de l'arrêté du 31 janvier 1986).

Le fond du seau est rond et comporte une poignée, il est destiné à être rempli de sable, il ne doit pas pouvoir être posé au sol ni être utilisé pour un autre usage que la protection incendie. Sa capacité est de 10 litres. Il comporte le marquage « INCENDIE » en lettres blanches.

La hache ou la hachette d'incendie permettent de compléter l'équipement d'un RIA.

Construction Tôle d'acier plastifiée rouge incendie. Support mural en acier zingué. Acier forgé, ferrure vissée sur manche en frêne. Support mural en acier zingué.

CARACTÉRISTIQUES

Modèle	Codes articles
Seau d'incendie ⁽¹⁾	3981.901
Support de seau ⁽²⁾	3980.905
Hache ⁽³⁾	3980.901
Hachette ⁽⁴⁾	3980.902
Support de hache ou hachette ⁽⁵⁾	3981.905

